GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

57ième session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif renforcé sur le rapport du Bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme sur la situation des Droits de l'homme en Afghanistan

Intervention du Luxembourg

9 septembre 2024

Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Nous vous remercions pour votre rapport. Nous remercions toutes et tous les panélistes pour leurs témoignages et contributions.

La situation des droits humains en Afghanistan ne cesse de s'empirer, tout particulièrement pour les femmes et les filles, victimes d'une persécution systématique fondée sur le genre, décrite à juste titre comme apartheid fondé sur le genre. Comme vous, nous sommes indignés par la loi sur la « promotion de la vertu et la prévention du vice » qui efface complètement la présence des femmes en public, les transformant en ombres sans visage et sans voix.

Le Luxembourg condamne aussi la décision des Talibans de refuser l'accès au pays au Rapporteur spécial. Nous mettons en garde contre toute normalisation des relations avec les Talibans sans avoir obtenu en retour une garantie en matière de transparence et de protection des droits humains pour tous les Afghanes et Afghans, inclus pour les minorités comme les Hazara.

Monsieur le Rapporteur spécial,
Mesdames, Messieurs les panélistes,

Nous partageons le constat qu'un processus de justice holistique est nécessaire. Alors que le rapport recommande d'utiliser les moyens du bord – en renforçant notamment les capacités du BHCDH – la Mission de l'Afghanistan et la société civile afghane demandent la mise en place d'un mécanisme indépendant d'enquête. Qu'en pensez-vous ?

Merci pour votre attention.

(228 mots – temps de parole 1m30s)